

## Compte-rendu de la réunion publique de quartier VILLEVERT du lundi 6 novembre 2017 (Maison des Loisirs - 18h30)

Après une visite du quartier Villevert le 5 juillet, Madame le Maire et Olivier TOPART, le Directeur Adjoint des Services Techniques animent la réunion publique du quartier à la Maison des Loisirs. Après une présentation photographique de la déambulation, les habitants présents posent leurs questions aux élus présents et aux services de la Ville.

Les élus présents : Madame LOISELEUR, Madame GORSE-CAILLOU, Madame PALIN SAINTE AGATHE

- Les questions et observations des riverains / et les réponses des élus et des services municipaux :
  - **Un habitant indique que le panneau touristique des « hauts de Villevert » est mal positionné et que des erreurs y apparaissent.** Madame Gorse-CailloU, en partenariat avec la Parc Naturel Régional, à l'origine de la mise en place de ces panneaux répond que celui-ci a été positionné à cet endroit car il fait partie du « sentier des faubourgs ». Il faudrait peut-être rajouter un panneau similaire ailleurs dans le quartier.
  - **Un riverain demande que l'accès à la Fontaine des malades soit condamné. En effet, à de nombreuses reprises, les riverains ont été dérangés par des groupes de jeunes qui se rassemblent, parfois autour d'un barbecue sauvage. Par ailleurs, les véhicules du club canin souvent stationnés dans le virage occasionnent gêne et danger.** Concernant le stationnement, il est acté qu'un courrier sera envoyé au club canin. Quant aux nuisances provoquées par certains groupes, la Police Municipale qui intervient déjà régulièrement à cet endroit, va accentuer ses rondes. La barrière forestière qui avait été cassée a été réinstallée à l'entrée de l'impasse.
  - **Plusieurs personnes présentes parlent d'un manque de prévention routière dans le quartier.** Monsieur TOPART et Monsieur ROCHEREUIL expliquent que les dangers sont relevés et connus des services. Des aménagements sont déjà visibles, notamment près du collège Fontaine des Près où des barrières ont été installées afin de sécuriser le passage des enfants sur les trottoirs. Rue du Moulin Saint Rieul, un stop a été installé et la signalisation rendue plus visible aux endroits les plus dangereux. Une réflexion sur le stationnement est également menée dans cette rue afin de mieux réguler la circulation.
  - **Des détritux défigurent la voie verte par endroits.** Le problème est en effet récurrent et les services interviennent déjà régulièrement sur la voie verte. Un riverain demande plus de poubelles sur cette voie et informe les services que certains éclairages sont défectueux. La Ville va continuer à développer des cheminements piétons et des pistes cyclables dans tous les quartiers. Les habitants apprécient beaucoup les efforts faits en ce sens.
  - **Un problème de « caillassage » au niveau de la nouvelle passerelle de la voie verte est soulevé par un habitant.** La Police Municipale est au courant et le problème a été réglé. Les rondes sont également intensifiées au niveau de l'escalier menant à la voie verte au même endroit.
  - **Rue des Marronniers, le stationnement des véhicules pose problème et crée un véritable danger pour les piétons.** Les véhicules gênants sont régulièrement verbalisés. Une réflexion sera toutefois menée sur la création d'un passage en herbe pour protéger les piétons.
  - **Les riverains demandent la création d'un passage piéton et l'aménagement d'un trottoir afin de rejoindre le parc écologique depuis le parking de la Croix Rouge.** Cette demande est déjà à l'étude et sera probablement réalisée dans les mois à venir. Par ailleurs, un pied de panneau mal découpé et dangereux a été retiré à cet endroit par les services municipaux.
  - **Problème de voirie devant la Capitainerie.** Des travaux sont prévus, mais ils ont été décalés suite à la rénovation de la rue de la République (qui devait impérativement être réalisée en même temps que la réfection de la voirie par le Conseil Départemental).
  - **Dans la rue Carnot, les habitants se plaignent du stationnement qui oblige les piétons à déambuler sur la chaussée.** La Police Municipale rappelle que les stationnements gênants sont systématiquement verbalisés. Il faut toutefois qu'elle agisse dans l'ensemble des rues de la ville et ne peut donc pas être systématiquement présente pour relever les infractions dans la rue Carnot. Monsieur Rochereuil, Responsable de la Police, invite des riverains qui seraient gênés à les avertir. La Police se déplace systématiquement lors des appels des habitants.
  - **Des ambulanciers réclament des places de parking réservées afin de travailler dans de meilleures conditions.** Cette demande sera traitée lors d'une prochaine commission d'accessibilité.

- **Une question est posée sur le devenir des jardins familiaux Clos de la Santé.**

La Ville indique qu'elle a préempté des terrains à cet endroit pour créer de nouveaux jardins familiaux.

Des panneaux de « menaces de mort » auraient été vus sur ces mêmes terrains afin d'effrayer les riverains. La Police Municipale va vérifier cette information et intervenir en conséquence.

- **Demande de sécurisation route d'Aumont**

Monsieur Topart rappelle que des « zones 30 » ont été créées et indiquées sur la route à l'entrée de chaque quartier de la Ville. Par ailleurs, des rappels « 30 km/h » apparaissent également sur la voirie à intervalle régulier.

La Police Municipale procède régulièrement à des contrôles radar (radar pédagogique ou radar réel).

Des rappels seront faits aux chauffeurs des TUS sur le respect de la vitesse dans la ville.

- **Demande de taille du laurier rue de Pont de Pierre.**

Les services vont intervenir.

- **Une question est posée sur l'avenir de l'Aire de grand passage.**

Madame le Maire répond qu'il s'agit désormais d'une compétence de la Communauté de Communes.

